

2^e Colloque du Master 2 Justice et droit du procès

Université Paris 2, Panthéon-Assas

Organisé par l'Association des étudiants et anciens étudiants du Master
En partenariat avec le Centre de recherche sur la Justice et le règlement des conflits

APRES-MIDI : A LA RECHERCHE D'UN TRAITEMENT PROCEDURAL ADAPTE

Les Cours suprêmes face à l'urgence : quelles procédures ? Regards prospectifs

Vendredi 31 mars 2017

09h00 à 17h00

Centre Panthéon, Salle des Conseils

14H00 : TABLE RONDE : L'ACCELERATION DES PROCEDURES DEVANT LES COURS SUPERIEURES INTERNES : QUELLES MODALITES ?

Sous la présidence de Cécile CHAINAIS

9H00 : ACCUEIL ET OUVERTURE DU COLLOQUE

Mot d'accueil, Marguerite TAUPIN, Présidente de l'association des étudiants et anciens étudiants du Master Justice et droit du procès

Introduction, Cécile CHAINAIS, Professeur à l'Université Panthéon-Assas Paris 2, Codirectrice du Master Justice et droit du procès

MATINEE : LE CADRE NORMATIF ISSU DU DROIT COMMUN DU PROCES

09H30 : L'ACCELERATION DES PROCEDURES DEVANT LES COURS EUROPEENNES

La nécessité de mesures provisoires au sein de la procédure menée devant la Cour européenne des droits de l'Homme, Sébastien TOUZE, Professeur à l'Université Paris 2, Panthéon-Assas

Le rôle des procédures de référé devant la Cour de justice de l'Union européenne, Vivien TERRIEN, référendaire au cabinet du président du Tribunal de l'Union européenne

11h00 : L'IMPOSITION D'UN CADRE POUR LES PROCEDURES INTERNES

Exigences du procès équitable et procédures provisoires, Jean-François VAN DROOGHENBROECK, Professeur à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve

Nécessité d'un contrôle de cassation sur les procédures d'urgence, Louis BORE, Avocat au conseil d'Etat et à la Cour de cassation

Discussion et débats

Pause déjeuner

L'accélération des procédures devant la Cour de cassation : droit positif et regards prospectifs, Emmanuelle Proust, Conseiller référendaire, chargée de mission auprès du Premier Président de la Cour de cassation.

Les procédures accélérées devant le Conseil d'Etat, Mattias GUYOMAR, Président de chambre au Conseil d'Etat, professeur associé à l'université Panthéon-Assas

Regards d'avocats aux conseils, Guillaume TAPIE, Avocat au conseil d'Etat et à la Cour de cassation

Discussion et débats

Mot de clôture, Justine GERMON, Vice-présidente de l'association des étudiants et anciens étudiants du Master Justice et droit du procès

Cocktail de clôture